

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PIKE RIVER, TENUE AU BUREAU MUNICIPAL, SIS AU 548, ROUTE 202 À PIKE RIVER, LE LUNDI 1^{er} JUIN 2026 À 19 HEURES 30.

Citoyen(s) présent(s) 4

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Présences : Monsieur Justin Raymond Monsieur Marc-Antoine Bellefroid
 Madame Patricia Rachofsky Monsieur Yan Asnong
 Madame Alexandra Thibault Monsieur David Gasser

Sous la présidence du Maire Monsieur Martin Bellefroid. Madame Lucie Riendeau, directrice générale, assistait également à la séance.

Ayant constaté le quorum, le maire procède à l'ouverture de la séance ordinaire à 19 h 30 heures.

2026-06-102 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur Justin Raymond, appuyé par Madame Alexandra Thibault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour de la présente assemblée avec le varia ouvert.

Ouverture de la séance

1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Période de questions

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2026

2.2 Correspondance

Administration et finances

3.1 Adoption du règlement numéro 2026-04 relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments.

3.2 Avis de motion et dépôt de projet du règlement RM-110 concernant les systèmes d'alarme intrusion.

3.3 Avis de motion et dépôt de projet du règlement RM-220 sur le colportage.

3.4 Avis de motion et dépôt de projet du règlement RM-660 concernant le commerce de regrattier.

3.5 Fermeture du bureau municipal pour les vacances.

3.6 Présentation de l'entente relative aux modalités de remboursement pour l'acquisition d'un camion d'incendie.

3.7 Fin de la période de probation du technicien en prévention incendie.

3.8 Formation d'un comité d'évaluation du technicien en prévention incendie.

3.9 Demande de participation financière du Club des personnes handicapées Brome-Missisquoi Inc.

Engagement de crédits (dépenses)

4.1 Résolution pour autoriser les comptes à payer, les comptes payés et paiements directs

Inspection et urbanisme

5.1 Rapport d'inspection du mois de mai 2026.

5.3 Décision concernant la demande de dérogation mineure déposée par Madame Molly Girard pour l'ajout d'une piscine en cour avant.

Voirie et hygiène

6.1 Octroi de contrat pour le lignage des routes.

6.2 Octroi de contrat pour la réparation des fissures de routes.

6.3 Appui à la Municipalité de Stanbridge East pour la réfection de la Route 202.

6.4 Demande de la Municipalité de Stanbridge Station pour des travaux de rapiéçage sur le Chemin St-Henri Sud.

6.5 Demande d'aide financière au ministère des Transports pour le programme d'aide à l'amélioration du réseau routier.

Loisirs, culture et vie communautaire

Varia

Période de questions

Levée de la séance

Adopté

2026-06-111 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2026.

Il est proposé par Monsieur Marc-Antoine Bellefroid, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance du 4 mai 2026, tel que rédigé.

Adopté

2026-06-112 Adoption du règlement numéro 2026-04 relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments.

Considérant qu'un avis de motion a été donné lors de la séance du 4 mai 2026 ainsi que le dépôt de projet;

Considérant que l'assemblée de consultation publique a été faite le 1^{er} juin 2026;

Par conséquent, il est proposé Monsieur Justin Raymond, appuyé par Madame Patricia Rachofsky et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement numéro 2026-04 relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments.

Adopté

2026-06-113 Avis de motion et dépôt de projet du règlement RM-110 concernant les systèmes d'alarme intrusion.

Avis de motion est donné par le conseiller Monsieur Justin Raymond, qu'à une séance subséquente sera adopté avec dispense de lecture en vertu de l'article 440 du Code municipal le règlement RM-110 concernant les systèmes d'alarme intrusion. Monsieur Justin Raymond dépose également le projet de règlement.

Adopté

2026-06-114 Avis de motion et dépôt de projet du règlement RM-220 sur le colportage.

Avis de motion est donné par le conseiller Monsieur Justin Raymond, qu'à une séance subséquente sera adopté avec dispense de lecture en vertu de l'article 440 du Code municipal le règlement RM-220 sur le colportage. Monsieur Justin Raymond dépose également le projet de règlement.

Adopté

2026-06-115 Avis de motion et dépôt de projet du règlement RM-660 concernant le commerce de regrattier.

Avis de motion est donné par la conseillère Madame Alexandra Thibault, qu'à une séance subséquente sera adopté avec dispense de lecture en vertu de l'article 440 du Code municipal le règlement RM-660 concernant le commerce de regrattier. Madame Alexandra Thibault dépose également le projet de règlement.

Adopté

2026-06-116 Fermeture du bureau municipal pour les vacances.

Il est proposé par Monsieur David Gasser, appuyé par Monsieur Justin Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la fermeture du bureau municipal la semaine du 12 juillet et la semaine du 19 juillet pour les vacances.

Adopté

2026-06-117 Présentation de l'entente relative aux modalités de remboursement pour l'acquisition d'un camion d'incendie.

Il est proposé par Monsieur Justin Raymond, appuyé par Monsieur Yan Asnong et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accuser-réception de l'entente relative aux modalités de remboursement pour l'acquisition d'un camion incendie de la Municipalité de Saint-Armand.

Adopté

2026-06-118 Fin de la période de probation du technicien en prévention incendie.

ATTENDU QUE Christian Roy a été embauché par la municipalité de Saint-Armand à titre de technicien en prévention incendie selon les besoins d'une entente intermunicipale le 1^e octobre 2025 ;

ATTENDU QUE cet emploi était assujéti à une période de probation de six mois, comme mentionné à l'article 10 du contrat de travail initial ;

ATTENDU QUE la période de probation de six mois est arrivée à échéance le 9 avril 2026 et qu'elle a été reconduite par la direction de Saint-Armand jusqu'au 9 juillet 2026 ;

ATTENDU QUE la nouvelle entente désigne la municipalité de Pike River comme nouvel employeur administratif mandataire pour cet employé à compter du 20 mai 2026 ;

ATTENDU QUE la nouvelle direction recommande de mettre fin à sa période de probation au 1^e juin 2026 et confirme son statut d'emploi permanent;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Justin Raymond, appuyé par Monsieur David Gasser et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la période de probation de Christian Roy soit officiellement complétée avec succès en date du 1^e juin 2026 ;

QUE le statut d'emploi de Christian Roy soit confirmé à titre de technicien en prévention incendie en date du 20 mai 2026 par le nouveau mandataire ;

QUE les conditions d'emploi applicables soient maintenues conformément aux politiques et conventions en vigueur.

Adopté

2026-06-119 Formation d'un comité d'évaluation du technicien en prévention incendie.

Il est proposé par Madame Alexandra Thibault, appuyé par Monsieur Justin Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'un comité d'évaluation du technicien incendie soit formé. Le comité sera composé de 2 directrices générales et de 3 directeurs ou officiers des services incendie.

Adopté

2026-06-120 Demande de participation financière du Club des personnes handicapées Brome-Missisquoi Inc.

Il est proposé par Madame Alexandra Thibault, appuyé par Monsieur Marc-Antoine Bellefroid et résolu à l'unanimité des conseillers présents de remettre un montant de 150.00\$ au Club des personnes handicapées Brome-Missisquoi Inc.

Adopté

2026-06-121 Résolution pour autoriser les comptes à payer, les comptes payés et paiements directs

Il est proposé par Monsieur Justin Raymond, appuyé par Monsieur Marc-Antoine Bellefroid et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement des comptes ci-dessous décrits.

6254	Climatisation Air 9	Thermopompe	6 737.54
6255	Fondation Santé H-R-Rouville	Don	300.00
6256	GLF Environnement inc.	Collectes/déchets et organique	5 058.35
6257	J.A. Beaudoin	Camion-citerne	212.70
		Grattage et nivelage ch. Duquette	644.41
6258	Kalitec Signalisation	2 Afficheurs de vitesse	14 285.65
6259	Massey-Vanier Scholarship	2 bourses d'étude	400.00
6260	MRC Brome-Missisquoi	Quote-part	41 581.50
6261	Papeterie Cowansville	Produit assainisseur d'air	11.49
6262	R.I.G.M.R.B.M.	Enfouissement ordures	2 640.70
6263	Solution bureautic	Contrat photocopieur	293.06
Total			72 165.40

6264	Alarme supérieur	Renouvellement abonnement	379.42
6265	Asnong Jean	CCU	50.00
6266	Benjamin Cartier Const.	Aménagement bureau + matériaux	8 208.33
6267	Bruno Bédard	Remboursement cellulaire	270.00
6268	Cauca	Logiciel alertes de masse	2 576.37
6269	Excavation Bedford Inc.	Entretien Chemin Larochelle	1 554.70
6270	Réal Gagnon	CCU	100.00
6271	Gestim Inc.	Insp. Permis et certificats	1 657.08
6272	Massé Pascale	Allocation cellulaire	180.00
6273	Municipalité Saint-Armand	Rapport incendie/oct.nov.déc.	7 060.30
6274	Jakkie Nadeau	Subvention remboursement activité	50.00
6275	Municipalité NDS	Quote-part bibliothèque (mai à déc.)	2 685.00
6276	Papeterie Cowansville	Fournitures bureau	1 121.73
6277	Sylvie Poulin	Allocation cellulaire	120.00
6278	Raymond Chabot Grant	Vérification comptable	9 657.89
6279	Lucie Riendeau	Allocation cellulaire	270.00
6280	Marcel Roy	CCU	100.00
6281	Somavrac	Chlorure de calcium	7 881.54
6282	Sanibert	Toilette portative	413.01
Total			44 335.37

Payable en ligne

Bell Mobilité	IPad Maire	129.16
	TPI cellulaire	52.15
Desjardins Sécurité financière	Assurances collectives employés	1 697.78
Desjardins Carte Visa Bruno	Frais de poste, journal l'Écho	60.36
	Carburant tracteur	37.39
	Essence	150.10
Desjardins Carte Visa Pascale	Essence	100.00
	Timbres	142.57
	Timbres	142.57
	Câble d'imprimante USB	39.79
	Achat fleurs 2 employées Biblio	141.08
	FQM	235.70

	USD Global, roues, couvercles pour bacs	1 152.37
Hydro-Québec	Hôtel de ville	481.82
	Garage	235.27
L'Homme et Fils	Articles de quincaillerie	106.51
Ministère du Revenu	D.A.S. Provinciale	155.71
Retraite Québec CARRA	Fonds de pension élus	583.32
Surplus GRL 2020	Bureau, crédence	2 068.40
Ministère du Revenu	DAS provinciales	7 513.39
Receveur général Canada	DAS fédérales	2 540.67
	Total	17 766.11
	Grand Total	134 266.88

Adopté

Rapport d'inspection du mois de mai 2026

Le rapport d'inspection du mois de mai a été déposé.

2026-06-122 Décision concernant la demande de dérogation mineure déposée par Madame Molly Girard pour l'ajout d'une piscine en cour avant.

Considérant une demande de dérogation mineure déposée par Madame Molly Girard pour l'installation d'une piscine en cour avant;

Considérant qu'à la suite de la réunion du comité consultatif, la recommandation suivante a été déposée au conseil;

- Le CCU recommande d'accepter la demande avec les conditions suivantes :
- Une clôture intimité ou une haie d'un minimum de 6 pieds de hauteur doit être installée;
- Doit être corrigé si bris dans la clôture ou la haie dans un délai de 30 jours et ce, tant qu'il y a présence de la piscine;
- Distances à vérifier : s'assurer que les distances de la rue et de l'emprise soient respectées.

Par conséquent, il est proposé par Monsieur Justin Raymond, appuyé par Monsieur Marc-Antoine Bellefroid et résolu à la majorité des conseillers présents d'accorder la demande de dérogation mineure suite aux recommandations du CCU mais que la piscine ne soit pas visible du chemin. Madame Patricia Rachofsky est d'avis qu'une clôture est préférable à la haie. De mandater l'inspecteur municipal à émettre le permis.

Adopté

2026-06-123 Octroi de contrat pour le lignage des routes.

Considérant qu'une demande de soumission par voie d'invitation écrite a été envoyée à différentes :

Considérant que deux soumissions ont été reçues et qui se décrivent comme suit :

- Lignes Maska Inc. : 10 511.88\$ taxes incluses.
- Marquage et traçage Québec : 9 307.58\$ taxes incluses.

Considérant que les deux soumissions sont conformes.

Par conséquent, il est proposé par Monsieur Justin Raymond, appuyé par Madame Patricia Rachofsky et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire, Marquage et traçage du Québec.

Adopté

2026-06-124 Octroi de contrat pour la réparation des fissures de routes.

Considérant qu'une demande de soumission par voie d'invitation écrite a été envoyée à différentes compagnies;

Considérant que deux soumissions ont été reçues et qui se décrivent comme suit :

- L'Equipe Marcil : 8 899.07\$ taxes incluses. Non conforme.
- Lignes maska Inc. 7 875.79\$ taxes incluses. Conforme.

Considérant que la soumission de lignes Maska Inc. est conforme et qu'il est le plus bas soumissionnaire;

Par conséquent, il est proposé par Madame Patricia Rachofsky, appuyé par Monsieur Yan Asnong et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder le contrat à la compagnie Lignes Maska Inc.

Adopté

2026-06-125 Appui à la Municipalité de Stanbridge East pour la réfection de la Route 202.

CONSIDÉRANT que le tronçon de la route 202 situé entre Stanbridge East et la Ville de Bedford est dans un état de dégradation avancé;

CONSIDÉRANT que cette portion de la route comporte de nombreux nids-de-poule et irrégularités qui compromettent la sécurité des usagers;

CONSIDÉRANT que la limite de vitesse y est fixée à 90 km/h, ce qui accentue les risques d'accidents en raison de l'état actuel de la chaussée;

CONSIDÉRANT que cette route constitue un axe de circulation important, notamment pour la Route des vins, qui attire un nombre grandissant de touristes, pour les citoyens, les travailleurs, les services d'urgence ainsi que pour le transport régional;

CONSIDÉRANT qu'il est de la responsabilité du ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec d'assurer l'entretien et la sécurité du réseau routier sous sa juridiction;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Justin Raymond

APPUYÉ PAR Monsieur David Gasser

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

Que le conseil demande officiellement au ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec de procéder dans les plus brefs délais à la réfection complète du tronçon de la route 202 entre Stanbridge East et la Ville de Bedford.

Que le conseil demande l'appui de toutes les municipalités locales incluses dans la MRC de Brome-Missisquoi.

Que cette demande soit motivée par des considérations de sécurité publique et de maintien d'un réseau routier adéquat.

Que copie de la présente résolution soit transmise au ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec ainsi qu'à la députée Isabelle Charest pour appui et suivi.

Adopté

2026-06-126 Demande de la Municipalité de Stanbridge Station pour des travaux de rapiéçage sur le Chemin St-Henri Sud.

Considérant une demande de la Municipalité de Stanbridge Station pour effectuer des travaux de rapiéçage sur le Chemin St-Henri Sud;

Considérant que le montant pour les travaux est de 6 500.00\$ taxes non incluses et que la Municipalité de Pike River doit assumer 50% des coûts;

Par conséquent, il est proposé par Madame Alexandra Thibault, appuyé par Monsieur Yan Asnong et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter de payer 50% de la facture.

Adopté

2026-06-127 Demande d'aide financière au ministère des Transports pour le programme d'aide à l'amélioration du réseau routier.

Attendu que le ministère des Transports a versé une compensation de 60 035\$ pour l'entretien des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité.

Pour ces motifs, sur une proposition de Monsieur Justin Raymond, appuyé par Madame Patricia Rachofsky et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Pike River informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Volet Entretien des routes locales.

Adopté

2026-06-128 Présentation et dépôt du rapport financier.

Considérant la présentation et le dépôt du rapport financier pour l'exercice financier 2025;
Par conséquent, il est proposé par Monsieur Justin Raymond, appuyé par Monsieur Marc-Antoine Bellefroid et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le rapport financier pour l'exercice financier 2025 préparé par la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton S.E.N.C.

Adopté

2026-06-129 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Monsieur Marc-Antoine Bellefroid, appuyé par Monsieur Yan Asnong et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la présente séance à 21 :02 heures.

Adopté

_____	_____
Martin Bellefroid, maire	Lucie Riendeau, d.g.

Certificat de disponibilité de crédits

Je, Lucie Riendeau, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les dépenses mentionnées dans le procès-verbal de la séance 1^{er} juin 2026.

Lucie Riendeau, directrice générale

Je, Martin Bellefroid, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Martin Bellefroid, maire